

Saint-Péver

Bulletin communal - Décembre 2023



Concours de boules du vendredi 25 août

Nous vous présentons un bulletin riche en photos hautes en couleurs. Il est le reflet le plus fidèle possible de notre vie communale, de notre vie associative - un document à conserver ! Nous avons opté pour une présentation chronologique qui va de Noël 2022 à Novembre 2023. Certains événements sont absents de ce bulletin. Le contenu ne s'invente pas et s'il n'y a pas de communication il n'y a pas de publication. Je remercie donc toutes celles et ceux qui ont transmis textes et photos sans lesquels il n'y aurait pas de bulletin. Enfin, tout ce que contient celui-ci n'est qu'un aperçu de ce que vous pouvez trouver sur le site internet de la commune - site que l'on doit à Daniel Tallec qui depuis bientôt 20 ans œuvre à sa mise à jour quotidienne.

Je tiens à souligner la richesse de notre vie associative et les nombreuses manifestations qui ont émaillé cette année 2023 - concerts, conférences, concours de boules, belote, repas, atelier numérique, fête des voisins, semaine bleue, les veillées du 15 ... et dernièrement le Trail d'Avaugour-Bois Meur et Halloween. Je ne remercierai jamais assez les présidents et présidentes des associations et les actrices et acteurs de tous ces événements qui rendent notre commune si attractive ! Il n'y a pas de mal à se faire du bien.

Le projet d'aménagement du bourg ? Patience ! Nous y travaillons. L'accouchement d'un tel projet n'est jamais facile mais nous approchons du terme.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une bonne année 2024. Avec la municipalité, je vous invite à la cérémonie des vœux, le samedi 13 janvier et si vous le souhaitez, à prendre part au repas qui sera servi à la salle des fêtes.

Le maire Jean Jourden

Noël 2022

Noël commence par la mise en place du sapin et des guirlandes



15 décembre - Pose des premières décorations par la classe biberon



La journée du 16 décembre commence par l'atelier décorations



La journée de fête avait commencé à l'école le matin. Fanny et Muriel avaient préparé un petit déjeuner (chocolat chaud et pancakes maison) à l'arrivée des élèves. Ensuite déballage des cadeaux, financés par l'amicale laïque : puissance 4 géant, jeux de société pour la classe ...



La journée s'est terminée autour du sapin dans la salle socioculturelle. Vin chaud et galettes saucisses pour la soixantaine de courageux et courageuses qui ont affronté le froid glacial extérieur (-3°).

Une belle journée de 16 décembre.

Vœux 2023



Jean Jourden, maire et Pascale Le Yan, première adjointe ont présenté leurs vœux au doyen Yves Conan et à son épouse Thérèse au nom de la municipalité. Yves a fêté ses 90 ans en octobre dernier. Thérèse fête ses 86 ans ce 2 janvier. Ils sont accompagnés de Cathy et Joël.

Cérémonie des vœux – 14 janvier

Premières retrouvailles après 3 années de covid. La cérémonie des vœux a été l'occasion pour Monsieur le maire Jean Jourden, de présenter la nouvelle équipe municipale à la population venue nombreuse à ce rendez-vous traditionnel. Après avoir évoqué les principales réalisations de ces trois dernières années et salué le travail des équipes associatives, les bébés nés en 2022 se sont vus offrir le traditionnel arbre fruitier.



Extraits : « *Nous avons lancé notre première fête des voisins en mai dernier. Nous allons remettre ça cette année. La semaine bleue a démarré tranquillement. Cette année était la deuxième édition. Les journées du patrimoine ont également repris. Le sapin de Noël est aussi un grand moment de convivialité... Une première à Saint-Péver : Je ne sais comment l'appeler – le Trail de Saint-Péver ? Le Trail du Bois-Meur ? Le Trail du bois d'Avaugour ? organisé par Philippe Guillou et son équipe de bénévoles de l'association « un sourire dans les baskets ». Plus de 200 coureurs. ! Rendez vous est pris pour la deuxième édition cette année... Il est important, voire primordial aussi d'avoir une « bonne » école. Le RPI compte 57 écoliers – 34 à Saint-Péver et 23 à Saint-Adrien. Une équipe pédagogique un peu renouvelée, mais toujours le même sérieux et dynamisme à l'œuvre en parfaite collaboration avec les deux municipalités et bien sûr avec le soutien de l'Amicale. L'Amicale, sans laquelle de nombreuses activités de l'école ne seraient pas possibles. Je ne saurais donc trop vous encourager à continuer à répondre aux opérations pizzas, repas à emporter et autres, puisque tous les bénéfices vont à nos enfants... Pour 2023, nous allons nous concentrer sur l'aménagement du bourg. Le chantier suit son cours. Le maître d'œuvre vient d'être choisi. Les travaux seront probablement réalisés en 2024... »*

De nombreux élus de la communauté de communes étaient présents. Monsieur Jean Michel Geffroy, président de Leff Armor Communauté, a pris la parole. De son allocution, nous retiendrons deux points - qu'il sera de plus en plus "compliqué" d'obtenir des permis de construire en zones rurales et qu'il ne fallait pas être trop optimistes quant à l'arrivée prochaine de la fibre !

La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié. Plus de 80 adultes et 20 enfants ont ensuite pris part au repas servi par l'Oasis Traiteur à la salle polyvalente. Un excellent repas animé par nos artistes locaux qui ont rivalisé en chansons avec les amis basques de monsieur le maire qui depuis quelques années viennent à Saint-Péver chasser la bécasse – mais pas que !



Association Loisirs Culture et Solidarité

« Après sa première année de fonctionnement sous son nouveau format intergénérationnel et multi-activités, l'association Loisirs, Culture et Solidarité de Saint-Péver a tenu son assemblée générale annuelle le 11 février. Une occasion de présenter son programme pour 2023 qui comprend la poursuite des « Veillées du 15 » tous les 15 du mois, des concerts dont le premier avec Clarisse Lavanant le dimanche 2 avril, des conférences dont la première sur le thème « Avaugour, Avalon et les îles Fortunées » par Jean-Paul Le Buhan le samedi 6 mai, un atelier d'écriture, un atelier couture, la reprise des concours de belote et de boules ... Par ailleurs, l'association apportera son concours à la commune à l'occasion d'un atelier informatique destiné aux personnes de plus de 60 ans qui commencera le vendredi 7 avril, et à l'office de tourisme de Leff Armor à l'occasion du « Dimanche en Forêt » qui aura lieu le dimanche 11 juin dans la forêt d'Avaugour-Bois Meur. »

Présidente Elodie Gautier - Vice présidente Anne Marie Maingourd
Secrétaire Philippe Maingourd - Secrétaire adjointe Odile Goarin
Trésorière Katell Le Nohaïc - Trésorière adjointe Hélène Bahezre

Téléphones : 07 72 40 72 25 – 06 73 41 23 57

Mail : association.lcs.st.pever@gmail.com

Face book : <https://www.facebook.com/AssociationLCS>



Vendredi 10 mars – Reprise des concours de cartes

72 joueurs ont participé au concours de belote. « Une reprise réussie après cinq années d'interruption » se sont félicitées la présidente de l'association, Elodie Gautier et l'organisatrice des concours, Odile Goarin. Pour cette première, l'équipe gagnante, Annick et Martine de Plouagat, a reçu en plus du prix habituel une bouteille de champagne offerte par la municipalité.



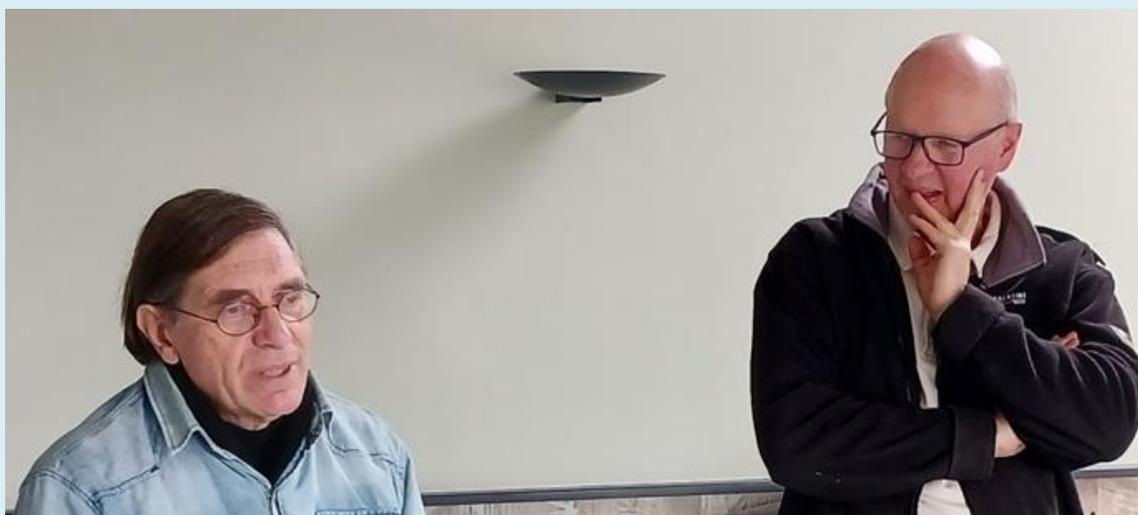
Cérémonie du 19 mars



Chaque année le Comité AFN commémore le 19 mars 1962 - fin des combats en Afrique du Nord. Le Comité de Saint-Péver est représenté au Comité Départemental par son Président Jean Lallier qui est aussi Délégué Départemental. Le Comité participe aussi aux cérémonies du 8 mai, du 14 Juillet et du 11 Novembre. Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts a été suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité et servi au Bar de la Mairie.

Lundi 20 mars - "Bouge ta plume"

Une dizaine de personnes pour cette première prise de contact autour de Xavier et Bruno, à l'initiative de cet atelier. *"Pour partager le plaisir de l'écriture, se sentir plus à l'aise avec l'acte d'écrire, raconter des histoires, son histoire, écrire des mémoires de vie ou de patrimoine, des pensées, des poèmes, libérer son imaginaire, lire ses écrits pour les partager, écouter les commentaires des autres ... Pas besoin d'être écrivain, il suffit d'aimer les mots. Cet atelier se veut un lieu d'échange dans la convivialité et la bienveillance."* - Contact : 06 10 50 49 50 ou 06 52 00 93 85



Dimanche 2 avril - Concert avec Clarisse Lavanant



Près de 120 personnes ont assisté au premier concert de printemps de Clarisse Lavanant accompagnée de Jean-Marc Amis au piano. Un grand moment de bonheur et d'émotion, qui s'est terminé par un vibrant Brogoz ma zadoù. Une satisfaction pour l'association. « *Une association d'animation populaire et de proximité, fière de l'histoire et de la mémoire paysanne de sa commune* » a rappelé Philippe Maingourd pour qui « *l'invitation de Clarisse Lavanant, qui exprime si bien cet univers partagé, était une évidence* ».

Lundi 3 Avril - Visite de M. Le Sous-préfet

Arrivé de Pontarlier, dans le Doubs, le nouveau sous-préfet de Guingamp, Serge Delrieu, a pris officiellement ses fonctions le 11 juillet 2022. Sa priorité est de forger un lien de confiance avec les élus. « *L'enjeu est d'établir une confiance envers l'État de proximité* » Profondément attaché à la ruralité, ce Parisien d'origine compte se déplacer dans les 111 communes du territoire de la sous-préfecture de Guingamp, de Paimpol à Rostrenen, comme il l'a fait dans les 149 communes de sa précédente affectation dans le Doubs. « *Je souhaite mettre également l'accent sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local* » précise le sous-préfet.



Lundi 3 avril donc, dans le cadre de son "tour du territoire" Monsieur le Sous-préfet de Guingamp, Serge Delrieu, fait escale en la commune de Saint-Péver. Il est accueilli par Monsieur le maire Jean Jourden et les élus du conseil municipal à 11h00. Programme serré - visite de la salle polyvalente et de la salle socioculturelle - rencontre avec Monsieur Yannick Derrien du garage d'Avaugour - rendez-vous à l'école puis repas au restaurant Le Moulin à Foulér à Ploumagoar. L'après-midi sera consacrée à la visite de la chapelle d'Avaugour, l'élevage laitier de M. et Mme Denis et Pascale le Yan, la chapelle de Restudo, l'élevage porcin de M. et Mme Pascal et Marie-Claire Martin. Le retour en mairie est prévu vers 17h30. La visite se terminera par une rencontre avec M. Yann Le Gall au Bar de la Mairie.



Jeudi 27 avril - Journée citoyenne

L'école Anjela Duval de Saint-Péver est labellisée "Ecole en Démarche de Développement Durable" Des actions de sensibilisation à l'environnement sont régulièrement proposées aux enfants. Ces actions portent leurs fruits puisque c'est des enfants 'eux-mêmes que vient l'initiative de cette journée citoyenne : "**Janot, on voudrait faire quelque chose pour la commune !**" "**Chiche,**" répond monsieur le maire, "**nous allons organiser une journée de nettoyage des allées de boules.**" Rendez-vous est pris. Le jeudi 27 avril une douzaine d'enfants, ravis de se retrouver, étaient fidèles au poste avec leur matériel. Ils ont travaillé d'arrache pied le matin. S'en est suivi une bonne collation. L'après-midi fut plus dure. "**Ils ont tout donné le matin. Après-midi ils étaient cuits !**" Tous promettent de remettre ça l'an prochain et même peut-être avant ! (photos Manon Le Yan)



Samedi 6 mai- Conférence avec Jean Paul Le Buhan



« Entre Saint-Brieuc et Guingamp, non loin du bourg de Saint-Péver, le Trieux s'ouvre un passage entre une double rangée de coteaux abrupts. Sur la rive gauche du fleuve, une forêt de pins et de chênes descend jusqu'à la route de Guingamp qui la borde. De ce point on distingue au dessus d'un bouquet d'arbres, le campanile d'une chapelle et les toits d'un groupe de chaumières. C'est là tout ce qui reste d'Avaugour, qui donna son nom à l'une des plus importantes baronnies du duché de Bretagne ». C'est ainsi que commence une étude publiée en 1884 par Paul Chardin sur le château et les seigneurs d'Avaugour.

Au cours de cette conférence, Jean Paul Le Buhan évoque l'histoire des puissants comtes de Penthièvre et les raisons pour lesquelles ils prirent un jour le nom du petit château féodal qui se trouvait près de l'actuelle chapelle d'Avaugour en Saint-Péver.



Commémoration du 8 mai



Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et le vin d'honneur servi à la salle des fêtes par le bar de la mairie, les convives se sont rendus au restaurant le Saint-Hernin à Ploumagoar pour le traditionnel « repas des aînés » offert par la municipalité aux plus de 60 ans.



Une superbe journée, organisée par l'Amicale du RPI, dans un cadre magnifique

"Pour une première, la partie de pêche a connu un petit succès. Des enfants heureux de s'initier à la pêche, et de sortir, pour la première fois pour certains, un poisson de l'eau. Un grand merci à l'AAPPMA de Chatelaudren pour leur aide précieuse et leur dévouement auprès des enfants. Merci également à Pascaline de « La Bilig de Pascaline » pour nous avoir régales tout au long de cette journée." (Adeline)

Atelier Numérique



Du 7 avril au 9 juin, le vendredi à 9h00 dans la salle municipale : c'est parti pour les huit séances de l'atelier informatique à Saint-Péver, avec une dizaine de participants de Saint-Péver, Lanrodec et même Quintin, avec entrain et bonne humeur. L'**Asept Bretagne** propose des Ateliers Numériques. Il s'agit de promouvoir l'utilisation du numérique comme vecteur de lien social, de mobilité, d'accès aux droits, d'ouverture sur l'information et sur le monde. Ces actions, labellisées « **Pour bien vieillir** », sont organisées avec le soutien financier de **Pour Bien Vieillir Bretagne**, et de la **Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)** du département

Samedi 3 juin – Fête des voisins



" Du monde malgré le froid. C'était une sympathique soirée."
(Photos Hélène)

Dimanche 18 juin - Pardon de Restudo



Soirée crêpes pour les quelques 60 bénévoles présents autour du président de l'association Maurice Moisan

"Une très belle édition. Toute la semaine nous avons angoissé à cause de la météo. En fait, nous sommes passés entre les gouttes. Le temps gris a été idéal. Nous avons essuyé deux petites averses vers 16h00, puis la fête s'est terminée sous le ciel bleu. Sur les trois journées nous avons attiré 1000 personnes. Les chevaux aussi étaient au rendez-vous. Nous avons servi plus de 700 repas dimanche. Les concours de boules sont devenus de grands rendez-vous incontournables : 110 doublettes samedi soir, 151 doublettes le dimanche et 44 le lundi. Les vainqueurs de samedi - Noël Le Roux et Thierry Meuhet pour le premier prix et Raphaël Sivilier et Julien Mainin deuxièmes. Dimanche - premier prix pour Aurélien Corbihan et Philippe Simon, deuxièmes Eddy Rault et Arnaud Larnicol. Tous les records ont été battus. Un grand merci à tout le public fidèle au pardon, aux cavaliers, aux boulistes, à tous les participants ... Un grand merci à nouveau et surtout aux 80 bénévoles à leurs postes le jour de la fête et mais aussi présents depuis des jours pour certains pour la mise en place du site, comme en témoignent les films et photos du site internet. Sans oublier qu'après la fête il y a encore deux bonnes journées de travail pour tout démonter, ranger et rendre ... J'ajoute que nous avons la chance de profiter d'un site remarquable. Nous avons maintenant de belles tentes pour les repas. Seule ombre au tableau et point auquel il nous faut remédier - les toilettes pour un si grand nombre. Nous ferons donc encore mieux l'an prochain !" (Maurice Moisan, président de l'association)



De nombreuses photos à consulter sur le site internet de la commune

Samedi 1^{er} juillet – Kermesse de l'école

"50 minutes de spectacle sur le thème de la nature et des animaux - fil conducteur de l'année. Les élèves de maternelle ont débuté le spectacle par un travail mené sur le thème de la savane : expression corporelle, pas de danse, chansons et costumes. Les élèves de CP au CM2 ont travaillé ensemble tout le mois de juin. Des groupes de travail ont été constitués : la savane, la jungle, la banquise et le ciel. Ils ont chanté des chansons en lien avec ce thème et ont créé leurs pas de danse. Le spectacle s'est terminé par une chanson sur le thème de la bienveillance et de l'amitié. Les élèves, le périscolaire et l'équipe enseignante ont dansé tous ensemble pour faire passer de belles valeurs au public !" (Justine)



Une superbe journée qui s'est achevée par un concert de Morgan Renaud

Vendredi 21 juillet - concours de boules



Préparation des crêpes dans la bonne humeur. Comme la reprise des cartes, à l'initiative d'Odile, L'A.L.C.S. a décidé de relancer les concours de boules. Une reprise réussie avec 60 joueurs en triplettes au chapeau. Les joueurs sont soignés aux petits oignons. Bertrand est aux commandes du tirage.

ZUMBA – La gym c'est sympa



Une belle équipe – Pot de fin de saison – 6 juillet (photo Hélène)

Reprise des cours de danse

Gym d'entretien : salle polyvalente

lundi : 11h00 – 12h00

jeudi : 10h30 – 11h30

Zumba kids : salle socioculturelle

mercredi : 16h30 - 17h30 (4/7ans)

mercredi : 17h30 – 18h30 (8/12 ans)

Zumba : salle socioculturelle

mardi : 19h45 – 20h45

06 74 10 53 86

Chapelle d'Avaugour



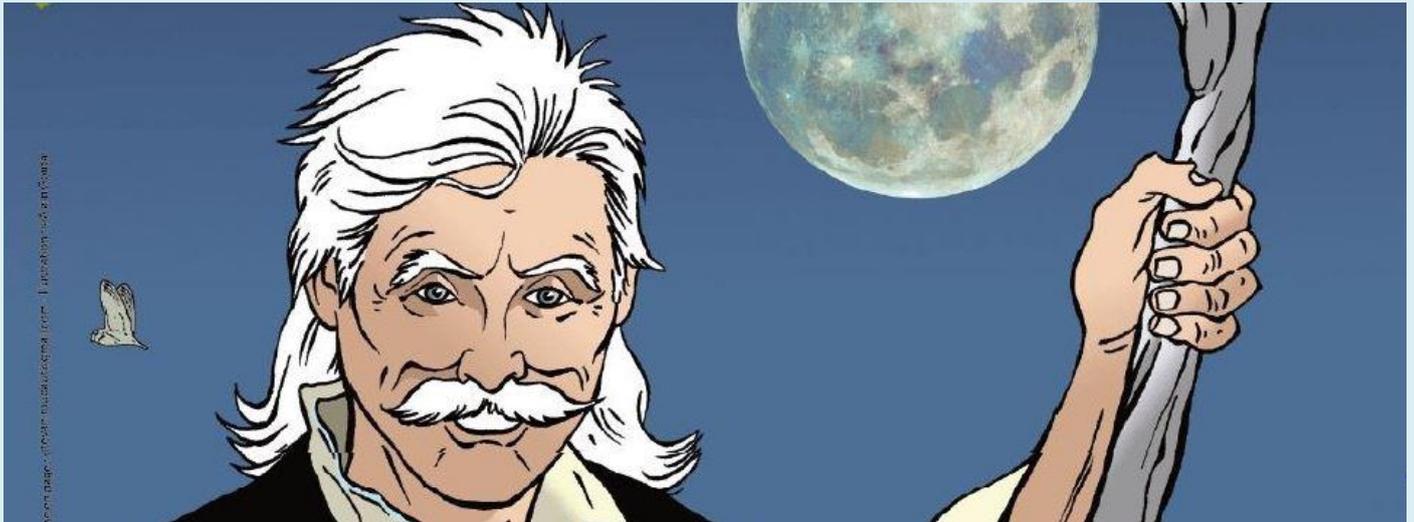
Des travaux de remplacement des équipements campanaires étaient nécessaires étant donné le mauvais état de la structure retenant l'unique cloche de la chapelle. Ont été remplacés : le joug de suspension, l'ensemble de tirage (corde), le battant et son boudrier, et la bélière (support du battant à l'intérieur de la cloche). Un passage au travers de la couverture a également été créé. Le devis de l'entreprise ALTI CITY avait été retenu pour un montant de 4.356,00€ TTC. L'Association d'Avaugour participe au coût de la rénovation à hauteur de 1.500,00€.

Mercredi 26 Juillet – Anne Auffret

"Plus de quatre-vingts personnes ont assisté avec bonheur et émotion au concert de chants traditionnels de Bretagne et harpe donné par Anne Auffret dans la chapelle de Restudo. Une occasion d'apprécier à nouveau la clarté de la voix et la douceur du jeu d'Anne Auffret et d'évoquer en même temps l'épopée du renouveau de la petite harpe devenue aujourd'hui emblématique de celui de la culture bretonne." (Philippe Maingourd)



Les Mardis au Clair de Lune



300 personnes ont participé au repas organisé par les associations avant de suivre une déambulation dans la forêt d'Avaugour-Bois-Meur ponctuée par les contes de Ki-noz, le meneur de loup, puis d'assister au spectacle médiéval-fantastique de la compagnie Atome Théâtre au bourg. L'ensemble a séduit grands et petits.

9 Septembre – Pardon d'Avaugour



Réunion de préparation du pardon vendredi 25 août - photo Manon Le Yan

Moins de fidèles à la messe mais plus de 300 repas servis. Les nourritures terrestres ont plus de succès que les nourritures spirituelles! Il est vrai que le jareton pommes de terre est très apprécié. Le cadre est magnifique. Il faisait beau - les tentes étaient ouvertes - ce qui a favorisé une ambiance villageoise très conviviale. Des convives ravis et une grande satisfaction pour le président François Raoult et son équipe de bénévoles - une petite équipe bien récompensée du travail accompli.

Dans un cadre magnifique



16 Septembre – Concert par l'Ensemble Arcambole



Composé de trois instrumentistes et trois chanteuses, la Formation Arcambole est spécialisée dans le répertoire très ancien de la musique médiévale et s'attache à faire découvrir la musique savante de ces siècles méconnus, contrastés, extrêmement riches et dont l'évolution des instruments comme de la polyphonie instruit notre connaissance de la musique et des échanges à travers l'orient et l'occident.



Un public clairsemé pour cette performance de très haute qualité présentée dans la chapelle d'Avaugour à l'occasion des journées du patrimoine. « *On s'attendait à plus de monde. Avec les journées du patrimoine, de nombreuses animations étaient proposées à l'entour tout au long du week-end. C'est peut-être une explication !* » (Philippe Maingourd – secrétaire de l'A.L.C.S.)

Les veillées du 15



Un an déjà ! Les veillées ont soufflé leur première bougie ce 15 septembre. L'événement est devenu incontournable. La recette du succès - des artistes de talent, un groupe de fidèles et quelques bénévoles indispensables pour faire tourner la boutique.



La semaine Bleue



« Cette semaine, organisée par le conseil municipal en collaboration avec L'A.L.C.S. est l'occasion de réfléchir à la place du retraité dans la société et l'investissement des seniors à la vie économique, sociale et culturelle de notre commune. »

On ne peut pas dire que la semaine aie attiré la foule malgré les efforts des organisateurs pour proposer des ateliers très intéressants. Difficile de faire bouger les gens ! Chacun a ses occupations. Des satisfactions cependant avec des temps forts – la marche dans les bois, l'atelier crêpes et la visite des enfants de l'école, la très belle exposition des œuvres réalisées par nos artistes (séance de rattrapage sur le site internet). Et enfin, si la semaine a débuté un peu trop calmement, la dernière journée a fait le plein ! Donc pas de quoi se décourager, bien au contraire, le bilan est positif et l'avenir prometteur – tous les participants ont été ravis de ces moments de rencontre et de partage et se donnent rendez-vous pour une nouvelle édition l'an prochain.





Amicale Laïque



Adeline THORAVAL, Carine GAUTIER, Guillaume THORAVAL renouvellent leur mandat.
Laura LE CAZ et Elodie BASTO intègrent le bureau.

L'Amicale a tenu son Assemblée Générale le vendredi 6 octobre 2023. Les actions menées ont rapporté des bénéfices. Les recettes et la trésorerie ont permis de financer les sorties scolaires et les projets pédagogiques, ainsi que les frais de fonctionnement de l'Amicale. Nous avons perçu les subventions des communes de ST-PEVER et de ST-ADRIEN - 3000,00 €. Le bilan financier reste positif.

L'opération «Pizzas» est reconduite une fois par mois à ST PEVER avec le camion « Un sourire dans l'assiette » de Bourbriac. Des Repas à emporter sont prévus le 25 Novembre 2023 et 06 Avril 2024. La Kermesse aura lieu le Dimanche 30 Juin 2024. Il y aura une vente de Saucissons / Bières / Fromages dans le courant du mois de Février. Un projet de collecte de ferrailles est à l'étude.

Une réunion avec les enseignants s'est déroulée le Vendredi 02 Septembre afin de connaître les projets de chaque classe et ainsi permettre à l'amicale d'estimer le budget à allouer pour cette nouvelle année scolaire : soit 1.200,00 € par classe - 150,00 € par garderie - 150,00 € par classe pour les cadeaux de Noël - 700,00 € pour le spectacle de Noël. Ce qui fait un total de 5.050,00 €.

Résultats des opérations 2022-2023			
	Dépenses	Recettes	Solde
Tartiflette ou chili à emporter	1.530,71	2.612,00	1081,29
Jambon à l'os ou rougail saucisse	1.362,68	2.320,00	957,32
Partie de pêche	317,47	736,87	419,40
Mardi au clair de lune			306,27
Pizzas			285,00
Kermesse	3.425,58	5.369,40	1.943,42
Subventions mairies 2022-2023			3.000,00
Subvention mairie St-Adrien 2021-2022			1.500,00
Solde antérieur			3.882,56
Frais divers	386,67		
Somme allouée à l'école pour 2023-2024	5.050,00		
Total	12.073,01		20.012,10
Solde au 01/10/2023			7.939,09

A quoi s'ajoutent **5.471,94** sur livret

RPI Saint-Péver – Saint-Adrien

Année 2022-2023



Les délégués : Héloïse en CP - Thyméo et Lily-Rose en CM1 - Yuna et Laly en CM2

Halloween



A l'heure anglaise



Musée de la Résistance en Argoat à St Connan 10/03/2023



Deux jours à Branféré – 23 et 24 avril



Le jardin aux papillons



Les Incorruptibles



Stage de voile Mai 2023



Grande randonnée 6 juillet



Les olympiades - dernier jour d'école



Carnaval – Vendredi 10 février



Zoo de Trégomeur – Mardi 9 mai





Goûter surprise pour le départ de Géraldine

Année 2023-2024



Année scolaire 2023-2024 : 55 élèves ont fait leur rentrée au Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Saint-Adrien et Saint-Péver. Les effectifs sont stables. À Saint-Adrien, Marianne Nédélec et Valérie Le Boul'h s'occupent des enfants de maternelle. Danielle Constant et Solène Steunou sont les Atsem. « *Nous sommes très satisfaits, car onze enfants font leur rentrée en petite section et des naissances sont annoncées* », se félicite Justine Coquelin, la directrice.

Mme Guillou	Mme Coquelin
CP(6) - CE1(4) - CE2(5) - (15élèves)	CM1(10) - CM2(7) - (17élèves)

Mme Nédélec
PS(10) - MS(8) - GS(4) - 22 élèves

Classes 3 et 8 – 26 Octobre



Il revient aux cinquantenaires de l'année d'organiser le repas de classe. Les classes 3 (photo 1) avaient invité les classes 8 (photo 2). Les participants ont passé une soirée mémorable et se sont donné rendez-vous dans 10 ans. Sur la photo 3 les mêmes ou presque avec 10 années de moins.

Trail d'Avaugour Bois-Meur – 29 Octobre

Philippe, notre pizzaiolo de "Un sourire dans l'assiette" et son équipe de bénévoles ont remis le couvert pour cette deuxième édition. Ce n'était pas gagné à cause de la météo! *"Un grand merci à tous les participants, bénévoles, sponsors, Les 2 Ailes, la municipalité de St-Péver pour avoir fait de cette 2ème édition du Trail un véritable succès avec plus 220 coureurs au départ. Rendez-vous l'an prochain!"* (Philippe)



Ce Trail est organisé au profit de l'Association « Les 2 Ailes » créée en 2014 pour aider les jumeaux Liz et Lyam dans leur quotidien. Les 2 Ailes correspondent aux premières lettres des prénoms **L**iz et **L**yam. Les deux enfants de Katell et Dany sont jumeaux nés prématurément au terme de six mois et trois semaines de grossesse. La prématurité leur a laissé des séquelles.



Au programme course ou marche de 8 ou 14 km, à pied ou à vélo, seul ou accompagné et à l'arrivée une galette saucisse et une boisson offertes. Ou bien juste regarder le spectacle et encourager les coureurs !



Halloween 4 Novembre

Pour cette première édition, une vingtaine d'enfants ont bravé le mauvais temps pour participer à la visite des maisons du bourg. Un repas dansant a ensuite rassemblé plus de cent convives dans la salle municipale. Une première réussie pour l'association Loisirs, Culture et Solidarité, organisatrice de la soirée, qui a prévu de renouveler l'évènement en 2024.



Commémoration du 11 Novembre



Le dépôt de gerbe au monument aux morts a été suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité

Trieux Football Club



Info de dernière minute : Bien que le bulletin soit « bouclé » on a trouvé une petite place en se serrant un peu pour le club de foot qui ne communique pas beaucoup ! Théo Le Provost est devenu le nouveau président du club. Il remplace Julien Le Bloas, remercié après ses années de service. Julien devient secrétaire avec, comme adjointe, Manon Le Yan. « *Les effectifs sont stables. L'année s'est bien terminée malgré un démarrage difficile. L'objectif est de monter maintenant en D2.* » Photo Sabine Le Moigne - Le télégramme du 23 juin 2023

Budget Primitif 2023

FONCTIONNEMENT	2022	2023
Dépenses	Prévisionnelles	Prévisionnelles
● Charges à caractère général	106.950,00€	144.600,00€
● Charges de personnel et frais assimilés	129.999,74€	136.700,00€
● Atténuation de produits	14.807,18€	15.917,10€
● Autres charges de gestion courante	35.640,00€	31.420,00€
● Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	3.000,00€	1.974,80€
● Charges exceptionnelles	---	
● Dépenses imprévues	5.000,00€	
● Virement sur section d'investissement	106.884,42€	42.555,97€
● Opération d'ordre de transferts entre sections	12.379,02€	12.379,00€
● Total des dépenses de fonctionnement	414.660,36€	385.546,87€
Recettes	Prévisionnelles	Prévisionnelles
● Produit des services	14.150,00€	15.751,00€
● Impôts et taxes	154.421,74€	146.250,00€
● Dotations, subventions et participations	132.167,00€	134.691,89€
● Autres produits de gestion courante	18.000,00€	19.000,00€
● Produits financiers et exceptionnels		---
● Atténuation des charges	---	---
● Résultat de fonctionnement reporté	95.921,52€	69.853,98€
● Total des recettes de fonctionnement cumulées	414.660,36€	385.546,87€

INVESTISSEMENTS

Dépenses	Prévisions 2022	Prévisions 2023
● Solde d'investissement reporté	74.664,29€	36.287,62€
● Remboursements d'emprunts + dépôt et caution	26.761,14€	13.956,88€
● Subventions d'équipement versées		
● Immobilisations corporelles	108.876,30€	13.270,00€
● Immobilisations incorporelles		27.000,00€
● Immobilisations en cours		
● Total des opérations d'équipement		118.760,35€
● Total des dépenses d'investissement	210.301,73€	209.274,85€
Recettes	Prévisions 2022	Prévisions 2023
● Virement de la section de fonctionnement	106.884,42€	42.555,97€
● Dotations + F.C.T.V.A. + TLE + TA *	4.000,00€	45.069,88€
● Excédent de fonctionnement capitalisé	87.038,29€	100.000,00€
● Opération d'ordre de transfert entre sections	12.379,02€	12.379,00€
● Immobilisations incorporelles	---	9.270,00€
● Total des recettes d'invest. cumulées	210.301,73€	209.274,85€

* Récupération de la TVA sur les dépenses d'investissement réalisées 2 années auparavant

Fonctionnement : Compte tenu de l'augmentation remarquable des tarifs d'électricité, les prévisions pour ce poste passent de 11.000 € à 45.000 €

Subventions aux associations

Amicale Laïque	1500,00 €	Comice	150,00 €
Chapelle d'Avaugour	150,00 €	Aide Alimentaire	455,00 €
Chapelle de Restudo	150,00 €	Croix Rouge	20,00 €
Chasseurs	300,00 €	Ligue contre le Cancer	40,00 €
F.N.A.C.A.	100,00 €	Pierre Le Bigaut	40,00 €
Trieux Football Club	450,00 €	Restos du Cœur	40,00 €
A.L.C.S.	300,00 €	Leucémie Espoir	40,00 €
		Protection Civile	42,00 €
		Secours Populaire	40,00 €
		Sourire dans les Baskets	100,00 €
Total			3.937,00 €

Réunion du 25 novembre 2022

• **Reprise d'une sépulture en terrain communal** : l'emplacement délivré sous le numéro G118 dans le cimetière communal est réputé en état d'abandon. M. Le Maire est autorisé à reprendre ladite concession au nom de la Commune et à en faire un ossuaire.

• **Aménagement du bourg - Choix du maître d'œuvre** : 7 dossiers ont été déposés. Les élus en ont retenu 3. L'audition des 3 cabinets se fera le mardi 10 janvier 2023 afin de retenir celui qui assurera la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement du bourg.

• **Décoration participative du sapin de Noël** : La deuxième décoration participative aura lieu le vendredi 16 décembre 2022. Le matin, les enfants de l'école sont accueillis à la salle polyvalente pour participer à des ateliers de fabrication de gâteaux, de chocolats avec Hélène et de décorations avec la participation de la couturière de Saint-Péver Mélissa. Les décorations seront posées sur le sapin vers 15 heures. Les chocolats offerts par la mairie seront distribués. Un stand sera tenu par les habitants de la commune. Mélissa, Odile et Sabina proposeront à la vente des fabrications artisanales. A 19h30, vin chaud offert par la mairie. Un camion vendant des galettes saucisses sera présent à partir de 21 heures.

• **Chapelle d'Avaugour** : L'entreprise Macé a révélé la fragilité du clocher de la chapelle d'Avaugour et propose un devis afin de renforcer la structure. Le montant du devis s'élève à 4916.65€. Un autre devis a été demandé.

Réunion du 20 décembre 2022

• **Plan bibliothèque - financement complémentaire de la commune** : La commission d'attribution qui s'est réunie le 23 septembre 2022 a décidé d'allouer à l'école la somme de 1.800 € au titre du financement de l'Etat comprenant une dotation complémentaire de 300 € au regard de la qualité du projet proposé. La commune de Saint-Péver s'engage à participer financièrement au plan bibliothèque et à abonder à hauteur de 1.200 €. L'école dispose ainsi de la somme de 3.300 € pour acheter des livres.

• **Travaux sur la cloche de la chapelle d'Avaugour (suite)** : Le devis de l'entreprise ALTI CITY est retenu pour un montant de 4.356€ TTC. Les travaux de remplacement des équipements campanaires sont nécessités par le mauvais état de l'unique cloche de la chapelle. Seront remplacés : le joug de suspension, l'ensemble

de tirage (corde), le battant et son baudrier, et peut-être la bélière (support du battant à l'intérieur de la cloche). Un passage au travers de la couverture sera également créé. Monsieur Le Maire a rencontré les membres de l'association d'Avaugour qui acceptent de participer au coût de la rénovation à hauteur de 1.500 €.

Réunion du vendredi 10 février 2023

- **Aménagement du bourg** : Attribution de la mission de maîtrise d'œuvre relative au réaménagement du bourg et de ses voies de desserte. A été retenu le groupement de maîtrise d'œuvre composé des cabinets HORIZONS Paysage (Mandataire) et ECR Environnement (Cotraitant) pour un montant d'honoraires provisoire de 28.847,50 € HT. Le montant définitif de la rémunération sera arrêté dès que le coût prévisionnel des travaux sera établi par le Maître d'œuvre à la fin de la mission Avant - Projet (AVP).

- **Logements vacants** : Instauration de la Taxe d'Habitation sur les logements vacants (THLV). Leff Armor Communauté a, par délibération en date du 27 septembre 2022, adopté une délibération instaurant la taxe d'habitation sur les logements vacants. Sont exclus du champ de la THLV : les résidences secondaires meublées, les logements qui ne peuvent être rendus habitables qu'au prix de travaux importants et dont la charge incombe nécessairement à leur détenteur. Le conseil municipal DÉCIDE DE NE PAS INSTAURER la taxe sur les logements vacants.

- **Repas du 8 mai** : En 2022, le repas s'est déroulé au restaurant le Saint Hernin à l'issue du vin d'honneur servi à la salle des fêtes. En 2023, le repas sera à nouveau proposé au restaurant Le Saint Hernin. L'information sera donnée par voie d'insertion dans la presse, sur le site de la commune, sur le panneau d'affichage.

- **Fête des voisins** : Elle se déroulera le vendredi 2 juin.

- **Curage de douves** : Le SIVAP interviendra bientôt pour curer les douves et décaisser entre Castel Pic et Le Danhouët.

- **Leff Danse** : Dans le cadre de Leff Danse, manifestation culturelle décentralisée organisée par Leff Armor Communauté, un spectacle de danse « Cas Clinique » se tiendra à la salle des fêtes le samedi 18 mars 2023. Entrée : 3 euros par personne.

- **Sous-préfet** : Visite de la commune par Monsieur le Sous-préfet, prévue le lundi 3 avril 2023

- **Impôts directs** : La commission communale des impôts directs se réunira le mardi 28 février 2023 à 19 heures à la mairie.

Réunion du vendredi 10 mars 2023

- **Monsieur Le Maire informe le conseil de la démission de Madame Jennifer BOITEL**. Son courrier est parvenu à la mairie le vendredi 10 mars et Monsieur Le Maire a accepté sa démission. Le nombre de conseillers en exercice est désormais de 10.

- **Adhésion au SIVAP de Quintin** : Le SIVAP est un syndicat de voirie constitué de 18 communes adhérentes. Le siège est à la mairie de Quintin. Chaque commune est représentée par deux délégués et deux suppléants. Le SIVAP a une compétence de base obligatoire : l'entretien des routes communales par point-à-temps et des compétences facultatives (interventions sur les bâtiments publics avec nacelle, curage de fossés et terrassements divers, fauchage et débroussaillage, peinture au sol et sur bâtiments publics, maçonnerie). La commune de Saint-Péver adhère au SIVAP pour toutes les compétences facultatives en sus de la compétence obligatoire. En 2022, la participation de la commune, par simulation, en fonction des critères DGF 2021 était de 1.013 euros. Cette participation sera actualisée chaque année en fonction des

critères pris en compte pour le calcul de la DGF (le potentiel fiscal, le nombre d'habitants et la longueur de voirie). Les deux représentants titulaires sont MM JOURDEN ET LE MOIGN) et les deux suppléants sont Mme LE YAN et M. MERRER.

- **Préparation du budget primitif 2023** : Tarifs cantine, subventions aux associations, réfection de la cuisine de l'école, extension de la salle polyvalente, divers achats - ponceuse, souffleur, écran ...

Réunion du jeudi 25 mai 2023

- **Prise en charge des obsèques de Madame Hanna TROFIMOVA par la commune et participation des communes de Leff Armor Communauté** : Suite à l'intervention de Monsieur Le Maire auprès de ses collègues de Leff Armor Communauté, ces derniers se sont engagés à aider la commune à financer les obsèques de Madame Trofimova. La commune prend en charge la facture des pompes funèbres PEUROU d'un montant de 2.970,93 €, et prend acte de l'aide financière des communes de Leff Armor Communauté.

- **Loyer du logement communal occupé par les réfugiées ukrainiennes** : La commune héberge gratuitement Mesdames Pohorielova, Ovcharenko et Salakhova depuis le 1er avril 2022 dans le logement situé au dessus de la mairie qui se compose de 3 chambres, d'une grande pièce et d'un coin cuisine. Il a été convenu avec l'association COALLIA de procéder à une demande d'allocation logement auprès de la CAF qui permettra la prise en charge du loyer et des charges afférentes. Le montant des charges s'élève à 1.381,60 € d'avril 2022 à mars 2023 pour l'électricité, et de 287,46 € d'avril 2022 à février 2023 pour l'eau - soit 1.669,06 € pour une année équivalent à 140 € environ de charges par mois. Il est proposé de fixer le montant du loyer à 100€ par personne et d'établir un bail au nom de Madame Pohorielova et de sa fille et un bail au nom de Madame Ovcharenko. Un troisième bail sera établi au nom de Madame Salakhova à son retour d'Ukraine.

- **Participation de la commune à la stratégie de lutte contre le frelon asiatique** : Les élus de Leff Armor Communauté ont validé le plan de lutte et s'associent à renouveler cette action pour l'année 2023. Il est proposé une participation financière à l'usager impacté, plafonnée à 90€ TTC réparti comme suit : - 1/3 mairie concernée - 1/3 Leff Armor Communauté - 1/3 et/ou reste à charge usager concerné.- Le CM décide d'adhérer au dispositif proposé par Leff Armor Communauté

- **Participation de la commune aux voyages scolaires** : Une subvention de 50 € est allouée aux élèves qui partent en voyage pédagogique avec le collège. Cette subvention est limitée à un voyage par enfant et ce pendant toute sa scolarité au collège. Le montant versé ne peut être supérieur au coût du voyage. La demande de participation doit être formulée par les familles et ces dernières devront produire un justificatif de paiement fourni par l'établissement scolaire. Deux demandes ont été présentées à la commune pour l'année 2023 : • Séjour pédagogique en Espagne du 2 au 7 avril 2023 pour Tonin OLLIVIER. • Séjour pédagogique en Allemagne du 2 au 8 mars 2023 pour Enzo LE MOIGN . Le CM autorise Monsieur le Maire à verser une subvention de 50,00 € aux deux enfants de la commune ci-dessus dénommés qui sont partis en voyage pédagogique avec leur collège,

- **Approbation du pacte solidaire** : Le pacte de Leff Armor, qui se veut solidaire, est un engagement collectif à contribuer au projet d'un territoire au service des habitants et des acteurs économiques. Le document intitulé « Pacte Solidaire » est composé d'une analyse des ressources du bloc communal, des outils de financement des politiques publiques, des leviers fiscaux et de perspectives quant à la ré-interrogation de l'intérêt communautaire de certaines compétences. Le CM décide de ne pas approuver le pacte solidaire de Leff Armor Communauté en raison de la baisse régulière des services rendus par Leff Armor Communauté en direction des communes. Il est demandé à la commune de Saint-Péver de faire un effort alors qu'il ressort du diagnostic financier de territoire qu'elle est celle qui a perdu le montant de DGF par habitant le plus important suite à la réforme des indicateurs, entraînant une baisse de ses ressources. Enfin le mode de

gouvernance interroge les élus qui regrettent l'absence de poids des petites communes dans la prise de décision.

• **Approbation du rapport de la CLECT** : La loi prévoit que lors du transfert de compétences communales à la communauté de communes, ces transferts doivent être valorisés de manière à neutraliser l'impact budgétaire du transfert. Le montant des attributions de compensation versées à Leff Armor Communauté par la commune de Saint-Péver sera de 1.5917,10 € en 2023. Le montant était de 1.5279,26 € en 2022 (Augmentation de la cotisation ADS et SDIS). Application Droit des Sols et Service Départemental d'Incendie et de Secours.

• **Informations diverses** : Devis pour l'achat de 70 chaises pour la salle des fêtes. Projet extension de la salle des fêtes

Réunion du vendredi 30 juin 2023

• **Compte-rendu du conseil d'école** : Bilan des projets pédagogiques de l'année écoulée et propositions de projets pour la prochaine rentrée. L'équipe pédagogique reste inchangée à la rentrée prochaine. L'organisation pédagogique pour la rentrée 2023/2024 est la suivante : Classe de **TPS/PS/MS/GS** (Saint Adrien) Mme Nedellec - Classe de **CP / CE1/CE2** (Saint-Péver) Mme Guillou - Classe de **CM1/CM2** (Saint Péver) Mme Coquelin.

• **Préparation du mardi au clair de lune** : Le 8 août, la commune de Saint-Péver sera la dernière commune à accueillir les mardis au clair de lune après Plélo, Le Merzer et Lanrodec. Le départ se fera à 20 heures depuis la place pour suivre un circuit à travers la commune et aller à la rencontre de deux artistes. Une participation de 3 euros est demandée. Les associations vont être sollicitées pour prendre en charge la restauration qui sera proposée après la balade.

• **Projet d'extension de la salle des fêtes - construction d'un local de stockage** : La mission demandée au cabinet d'architectes consiste en la réalisation d'un dossier de plans, des démarches administratives, du dépôt du dossier complet pour la demande de permis de construire et le suivi de l'instruction. Le cabinet LELOUP ARCHITECTES a été choisi pour assurer cette mission pour un montant de 3.600 euros TTC.

• **Projet d'aménagement du bourg** : retour sur la réunion du 27 juin avec M. Egasse, maître d'œuvre. Les élus ont examiné les différentes esquisses de l'aménagement du bourg proposées par M. Egasse. Ils feront part de leurs choix lors d'une prochaine rencontre le 17 juillet 2023.

Conseil du 22 septembre 2023

• **Recensement 2024** : Les habitants de la commune de Saint-Péver seront recensés en 2024. La collecte aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. L'INSEE supervisera le recensement qui sera suivi par le maire, le coordonnateur et l'agent recenseur. Le coordonnateur communal, nommé par arrêté sera la secrétaire de mairie, Madame Delphine Le Gouard. L'agent recenseur sera Gwladys Le Pivert.

• **Parc Eolien** : Informations en vue de l'avis du Conseil municipal sur le projet éolien de la commune de Saint-Connan (objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal). Les avis devront être exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique, soit pour le jeudi 9 novembre 2023 et transmis à la préfecture des Côtes-d'Armor

• **Semaine bleue** : du 2 au 6 octobre 2023. Le thème est "vieillir ensemble, une chance à cultiver". Réflexion sur la place du retraité dans la société et à la participation des seniors à la vie économique, sociale et culturelle de la commune. Le programme a été distribué

• **Projet d'aménagement du bourg** : Avant-projet, retour sur la réunion du 14 septembre 2023. Le département va être sollicité au sujet de la bande de roulement des D24 et 5. Prévoir une délibération au prochain conseil municipal pour l'effacement des réseaux.

• **Inventaire des changements de destination des bâtiments pastillés à réétudier** : Dans le cadre de la révision du PLUIH, il est possible de revoir la destination des bâtiments, soit de retirer les bâtiments déjà pastillés, soit d'ajouter des bâtiments. Pour ajouter un bâtiment agricole, il doit avoir un intérêt patrimonial. Le SCOT impose qu'il y ait une distance minimale de 200m entre le bâtiment étoilé et le bâtiment à pastiller si les propriétaires sont différents. Actuellement 37 bâtiments sont pastillés. Date limite de restitution, le 20 octobre. Un groupe de travail est constitué, composé de M. Le Maire, Mme Pascale LE YAN, M. Mickaël Le Moign, Mme Hélène BAHEZRE. Il se réunira le 13 octobre 2023.

• **Divers** : Passage de la banquetteuse du SIVAP sur les routes, à compter du mois d'octobre, achat d'un percolateur.

Conseil du 6 novembre 2023 :

• **Parc éolien de Saint-Conan** : Avis favorable pour l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien comprenant 6 aérogénérateurs et 2 postes de livraison, sur la commune de Saint-Connan.

• **SDE** : Dans le cadre du projet d'aménagement du bourg, le Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor propose une estimation du coût relatif aux projets d'effacement des réseaux basse tension, de l'aménagement de l'éclairage public et de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques - Le montant estimatif du projet est de 29.000,00 € TTC

• **Extension de la salle des fêtes** : Le conseil municipal est favorable à l'extension de la salle des fêtes pour y stocker tables et chaises. Le permis de construire va être déposé par le bureau LELOUP architectes.

• **Aménagement du bourg** : Le cabinet de maîtrise d'œuvre a proposé un avant-projet aux élus. Il est convenu de recevoir Messieurs Egasse et Roche le vendredi 16 novembre à 19 heures afin d'échanger sur les propositions

• **Vente du tracteur John Deer** : Le tracteur n'est plus utilisé et est immobilisé dans l'atelier. Le garagiste, M. Yannick DERRIEN propose de l'acheter.

• **Fête de Noël** : Le 22 décembre, sera organisé dans la salle des fêtes un atelier de Noël pour les enfants de l'école, le matin ; un chocolat chaud leur sera servi l'après-midi. Les assistantes maternelles et les petits seront conviés. Le soir, un vin chaud sera proposé à la salle socio à tous les habitants de Saint-Péver.

Etat civil

Naissances : *Noah SERANDOUR né le 12 avril 2023 de Matthieu SERANDOUR et Marie*

Lissandre GRENEL né le 12 mai 2023 de Alvin GRENEL et Fanny LEROY

RIOU Mia DUBREUIL née le 1er juin 2023 de Jimmy DUBREUIL et Jessica BROCHARD

Décès : *Hanna TROFIMOVA le 20 février 2023*

Maurice PHILIPPE le 25 juin 2023

Mariages : *Gwendoline TRÉHIOU et Corentin LOOTEN le 01 juillet 2023*

Mathilde LUCAS et Fabien LE COUSTER le 28 octobre 2023



Mairie

Horaire d'ouverture de la mairie au public Tél : 02 96 21 42 48 - email : mairie.st.pever@wanadoo.fr					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30		9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
	14h00 - 17h00			14h00 - 17h00	
Le ramassage des ordures a lieu chaque mardi Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat					
Lundi	Mercredi *	Vendredi	Samedi		
9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00					

*** Sauf le premier mercredi matin du mois**

Location de la salle Polyvalente

	Associations de la commune de Saint-Péver	Habitants et contribuables de Saint-Péver	Personnes extérieures à la commune
Week-end (2 jours)	Gratuit *	160,00€	280,00€
Réunion	Gratuit *	Gratuit *	Gratuit *
Goûter apéritif *		60,00€	100,00€
Réveillon		270,00€	non
CAUTION		500,00 €	500,00 €

* 10,00€ du 1^{er} novembre au 30 avril – frais de chauffage * Gouter-apéritif n'excédant pas 3 heures

Gratuit pour les cafés d'enterrements

Location de l'Espace Socioculturel

	Associations communales *	Habitants de St-Péver	Hors commune
Week-end	Gratuit	120,00€	200,00€
Caution	200,00€	500,00€	500,00€

***Une occupation gratuite par an**

Garderie

7h15 – 7h30	0,30 €
7h30 – 8h30	0,60 € par tranche de 30 mn*
8h30 – 9h00	0,30 €
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 – 18h30	0,60 € par tranche de 30 mn*

*** Toute demi-heure commencée est due.**

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 3,00 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 5,00 €
--	--

Site internet

<http://www.saint-pever.net>

Pour « alimenter » le bulletin et le site internet de la commune, il faut des documents et des photos. N'hésitez pas à transmettre vos informations et vos photos afin qu'elles soient partagées par le plus grand nombre.